

Quotidien communautaire



*Le Tour de bien voir  
l'actualité communautaire*

## « L'action communautaire autonome jeunesse comme le loup : solidaire, insoumise et menacée de disparition »

LA COALITION INTERJEUNES, QUI REPRÉSENTE PLUS DE 200 ORGANISMES COMMUNAUTAIRES JEUNESSE RÉUNIS AU SEIN DE TROIS REGROUPEMENTS NATIONAUX, SOIT LE REGROUPEMENT DES MAISONS DE JEUNES DU QUÉBEC (RMJQ), LE REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES JEUNESSE DU QUÉBEC (ROCAJQ) ET LE REGROUPEMENT DES AUBERGES DU COEUR DU QUÉBEC (RACQ), A DÉPOSÉ AU MINISTRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, PHILIPPE COUILLARD, SON MANIFESTE INTITULÉ « L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME JEUNESSE COMME LE LOUP : SOLIDAIRE, INSOUMISE ET MENACÉE DE DISPARITION ». DANS CE MANIFESTE, LA COALITION RÉCLAME LA RECONNAISSANCE D'ESPACES ALTERNATIFS POUR LES JEUNES.

À noter qu'à l'heure actuelle, le manifeste de la Coalition Interjeunes a reçu l'appui de 344 organismes, institutions ou personnalités, tous préoccupés par la situation et l'avenir de la jeunesse québécoise. Quelque 2625 personnes, principalement des jeunes participants aux activités des organismes membres de la coalition l'ont aussi appuyé.

Dans ce manifeste, la Coalition Interjeunes s'oppose à l'imposition par le ministère de la Santé et des Services sociaux d'un modèle unique, pour la prise en charge des situations ou problématiques vécues par les jeunes, le réseau intégré de services. Les représentants d'Interjeunes considèrent que cela menace les pratiques d'animation et d'intervention développées dans les organismes communautaires.

La coalition rappelle que

jusqu'à maintenant, il y avait coexistence des pratiques institutionnelles (services sociaux destinés à la jeunesse, écoles) et des pratiques communautaires. L'intégration des services nuit, selon elle, à un véritable partenariat en imposant un processus où le jeune est défini par une étiquette (jeune avec problème) et doit suivre un parcours d'un service à un autre. « L'approche développée par les organismes communautaires, où l'on regarde le jeune comme une personne habitée par des espoirs, des rêves et des difficultés, qui peut s'inscrire dans une démarche à travers laquelle il conserve un certain pouvoir, n'est plus possible », de dire la coalition.

Pour Céline Morin, porte-parole du Regroupement des maisons de jeunes, « ce sont les jeunes eux-mêmes qui nous ont demandé d'intervenir pour préser-

ver notre différence face aux services institutionnels. Ils expriment le besoin de préserver des espaces où ils sentent qu'ils sont reconnus comme acteurs et citoyens ».

D'après Sylvie Gagnon du ROCAJQ, « les jeunes du Québec ont besoin de services publics, gratuits et accessibles qui leur sont destinés. Ils ont aussi besoin d'espaces de médiation sociale, où l'innovation est possible et où le rythme des jeunes est respecté. De plus, il ne faut pas oublier que certains jeunes sont peu ou pas rejoints par les institutions ».

Pour la coalition, les jeunes doivent pouvoir choisir le type de démarche qui leur convient le mieux. Dans beaucoup de cas, c'est ce qui fait la différence entre un jeune qui s'engage activement dans une démarche et un autre qui la subit. Or, par la mise en place des réseaux de services qui vise l'intégration de l'ensemble des interventions auprès des jeunes, les organismes communautaires subissent de plus en plus de pression pour ajuster leurs pratiques à celles des réseaux de services. Les

(Suite page 3)

### SOMMAIRE :

- ② Les banques canadiennes et l'évasion fiscale
- ③ L'action communautaire jeunesse...
- ④ L'opération vélo-boulot

Le Tour d'y voir est un journal quotidien (lundi au vendredi) d'information pour le mouvement populaire et communautaire du Québec.

#### Coordination

- Sonia Lavergne

#### Comité de rédaction :

- Lise Cormier
- Sonia Lavergne
- France-R. Lemelin

#### Gestion des abonnements

Lise Cormier

#### Publicité/ Infographie

Lise Cormier

#### Édition

Bulletin communautaire  
Le Tour d'y voir  
Distribué par  
télécopieur, courrier  
électronique et via  
le site Internet

#### Abonnement:

**25 \$ par mois**

**66 \$ pour 6 mois**

**120 \$ pour 1 an**

**(222 numéros)**

#### Autres publications:

**Hebdomadaire**

**Le Flash actualité**

**Revue**

**Le Tour d'y voir**

**991, rue Champflour**

**Trois-Rivières, (Qc)**

**G9A 1Z8**

**Tél.: (819) 375-0484**

**Fax : (819) 371-3827**

**Courriel:**

**tdv@tdv.qc.ca**

**Site Internet:**

**<http://www.tdv.qc.ca>**

**Dépôt légal:**

**Bibliothèque  
nationale du Québec  
et Bibliothèque  
nationale du Canada**



## Les banques canadiennes et l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux : 16 milliards \$ d'impôts éludés »

LE TITULAIRE DE LA CHAIRE D'ÉTUDES SOCIO-ÉCONOMIQUE DE L'ESG UQAM, LÉO-PAUL LAUZON A PUBLIÉ UNE NOUVELLE ÉTUDE INTITULÉE « LES BANQUES CANADIENNES ET L'ÉVASION FISCALE DANS LES PARADIS FISCAUX : 16 MILLIARDS \$ D'IMPÔTS ÉLUDÉS ». DANS CETTE ÉTUDE, QUI PORTE SUR UNE PÉRIODE DE QUINZE ANS (1993 À 2007), M. LAUZON QUANTIFIE L'ÉVASION FISCALE PRATIQUÉE PAR LES PLUS GRANDES BANQUES CANADIENNES, SOIT LA BANQUE ROYALE DU CANADA, LA BANQUE TORONTO DOMINION, LE GROUPE FINANCIER TD, LA BANQUE SCOTIA, LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE, LA BANQUE DE MONTRÉAL - BMO GROUPE FINANCIER ET LA BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE – CIBC, DANS DES PARADIS FISCAUX, GRÂCE AUX FILIALES QU'ELLES DÉTIENNENT.

L'étude démontre que les cinq plus grandes banques canadiennes comptent au minimum 89 filiales officielles dans les paradis fiscaux, tel que mentionné dans leur rapport annuel 2007, soit en moyenne 18 filiales chacune.

Selon les chercheurs, le nombre réel des compagnies apparentées aux banques canadiennes dans les paradis fiscaux est beaucoup plus élevé, car ces dernières ne font qu'énumérer, dans leur rapport annuel, leurs filiales légales sans mentionner leurs compagnies associées, satellites, fiducies, sociétés en commandite et en nom collectif, etc.

Les chercheurs observent qu'au cours des 15 dernières années, les cinq principales banques canadiennes ont réussi, selon les chiffres extraits de leurs états financiers vérifiés, à éluder aux fisces canadien et provinciaux un montant de 16 milliards \$ d'impôts grâce à l'évasion fiscale pratiquée dans les paradis fiscaux par leurs filiales.

L'état des résultats des cinq plus grandes banques canadiennes démontrent que l'exonération d'impôts des filiales bancaires situées dans les paradis fiscaux représente, pour les 15 dernières années (1993 - 2007), 30 % de la charge totale d'impôts sur le revenu. Selon eux, l'évasion fiscale pratiquée par les banques canadiennes dans les paradis fiscaux a tendance à grimper considérablement à chaque année, tant en chiffres absolus qu'en pourcentage de la charge annuelle d'impôts sur le revenu. Durant les quatre dernières années (2004 - 2007), l'évasion fiscale effectuée par les cinq plus grandes banques canadiennes a totalisé 6,5 milliards \$, soit 41 % de l'évasion fiscale pratiquée au cours des quinze dernières années (1993 - 2007) et

représente 37 % de la charge d'impôts sur le revenu total (17,6 milliards \$) des quatre dernières années. L'étude démontre aussi que l'évasion fiscale des banques pour les quatre dernières années représente plus du tiers de sa charge totale d'impôts sur le revenu pour cette période. Les chercheurs observent qu'en 1993, les cinq plus grandes banques canadiennes avaient détourné 302 millions \$ dans les paradis fiscaux. Quinze ans plus tard, soit en 2007, cette fuite d'impôts sur le revenu s'est accrue et correspond à une sortie d'impôts de 2,4 milliards \$, soit une augmentation de 2,1 milliards \$ équivalent à 700 %.

Pour des fins de comparaisons, les chercheurs évaluent qu'au cours des trois dernières années (2004 - 2006) la banque américaine Bank of America a payé à elle seule le double en impôts sur le revenu, soit 25,5 milliards \$, versus 13,6 milliards \$ défrayés par les cinq plus grandes banques canadiennes. Selon eux, Bank of America a cumulé 500 millions \$ d'exonération d'impôts sur le revenu grâce à ses opérations dans les paradis fiscaux au cours des trois dernières années (2004 - 2006). Cette somme totalise 2 % de sa charge totale d'impôts sur le revenu pour cette période, comparativement aux cinq principales banques canadiennes qui ont détourné 4 milliards \$ d'impôts dans les centres financiers offshore, correspondant à 29,4 % de leur charge totale d'impôts sur le revenu.

Pour les chercheurs, « l'évasion fiscale généralisée pratiquée par les banques canadiennes et leurs nombreux clients corporatifs et individuels dans les paradis fiscaux correspond à une fraude fiscale de plusieurs milliards de dollars par année qui

**(Suite page 3 )**

## Les banques canadiennes et l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux : ...

(Suite de la page 2)

hypothèque grandement l'équité fiscale au pays et met en péril le maintien de nos programmes sociaux et de nos biens collectifs ».

Par conséquent, ils recomman-

dent de mettre fin à la fraude fiscale généralisée dans les paradis fiscaux en éliminant les paradis fiscaux, ce qui requerrait, selon eux, un minimum de volonté politique. « L'évasion fiscale dans les paradis fiscaux est une fraude qui représente annuellement un manque à gagner de plusieurs milliards de dollars

pour nos gouvernements et met en péril la sécurité sociale du pays et le maintien de nos programmes sociaux », de conclure les chercheurs.


Pour consulter cette étude, intitulée « Les banques canadiennes et l'évasion fiscale dans les paradis fiscaux : 16 milliards \$ d'impôts éludés », visitez le site : [www.cese.uqam.ca/](http://www.cese.uqam.ca/)

## « L'action communautaire autonome jeunesse comme le loup : solidaire, insoumise et menacée de disparition »

( Suite de la Une )

organismes qui résistent sont souvent marginalisés. Qui plus est, si les jeunes ont recours aux services institutionnels, ils doivent alors s'inscrire dans des « corridors » de services, et perdent leur capacité de choisir

leur démarche. Inévitablement, les organismes doivent alors s'ajuster. Dans ces cas, on met indirectement en péril les modes d'animation et d'intervention développés pendant des décennies par les organismes communautaires jeunesse et qui ont fait leurs preuves », de dire pour sa part

Rémi Fraser, du Regroupement des Auberges du cœur. La coalition Interjeunes souhaite rencontrer le ministre Couillard dans les plus brefs délais afin de discuter plus à fonds de la question. Pour en savoir plus sur le manifeste de la coalition Interjeunes, visitez le lien : [www.loupsolidaire.org](http://www.loupsolidaire.org) . 

Lettre ouverte :

## Le « Palmarès du décrochage » : parlons plutôt de solutions

Par : Le Regroupement des organismes communautaires québécois de lutte au décrochage

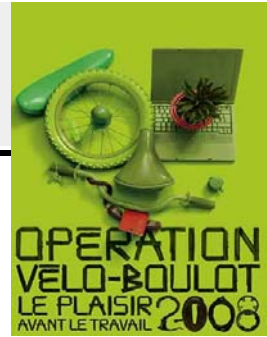
À L'OCCASION DE LA PARUTION DU « PALMARÈS DU DÉCROCHAGE » DANS LES ÉCOLES SECONDAIRES DU QUÉBEC (JOURNAL DE MONTRÉAL, 26 ET 27 MAI 2008), LE REGROUPEMENT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES QUÉBÉCOIS DE LUTTE AU DÉCROCHAGE (ROCQLD) TIENT À SOULIGNER L'AMBIGUÏTÉ DE CETTE PUBLICATION. CET EXERCICE A LE MÉRITE DE RAPPELER LES TAUX DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE ALARMANT AU QUÉBEC. TOUTEFOIS, IL OCCULTE LA RÉALITÉ COMPLEXE QUI SOUS-TEND CES STATISTIQUES. LE ROCQLD APPELE DONC À RECENTRER LE DÉBAT SUR LES FACTEURS DU DÉCROCHAGE ET SUR LES RÉPONSES QUI Y SONT APPORTÉES À L'HEURE ACTUELLE.

Soumis au grand public, le « Palmarès » risque de stigmatiser les écoles des quartiers défavorisés. Il creuse ainsi indirectement les inégalités en aboutissant à la réduction de la mixité sociale dans

les établissements scolaires. L'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) a pourtant prouvé que cette mixité aide les élèves défavorisés sans pour autant nuire aux résultats des

élèves mieux nantis. En outre, ces chiffres, utilisés par les pouvoirs publics pour piloter la lutte au décrochage, cartographient les urgences sans proposer de solutions. Le réseau de l'éducation doit certes se donner les moyens financiers et humains d'améliorer ses pratiques, par exemple en promouvant les suivis individualisés et l'abaissement du ratio maîtres/élèves. Cependant, le décrochage est autant scolaire que social. Il persiste dans tous les pays développés jouissant d'un réseau public d'éducation accessible à tous. Le décrochage est multifactoriel. Il convient de prendre en compte ses racines socio-économiques, mais aussi la nécessaire adaptation de l'enseignement à la diversité des façons d'apprendre.

## L'Opération vélo-boulot : une campagne qui roule depuis déjà 8 ans !



ALORS QUE SE POINTENT PEU À PEU LES BEAUX JOURS – ET MÊME DEPUIS LA HAUSSE VERTIGINEUSE DE L'ESSENCE -, L'IDÉE D'UTILISER LE VÉLO GAGNE DE PLUS EN PLUS D'ADEPTES. QUAND ON PENSE VÉLO, ON PENSE NOTAMMENT À L'OPÉRATION VÉLO-BOULOT. RAPPELONS QUE MISE SUR PIED PAR VÉLO QUÉBEC EN 2000, CETTE OPÉRATION SE VEUT UNE GRANDE CAMPAGNE DE MOBILISATION ET DE COMMUNICATION EN FAVEUR DE L'UTILISATION COMME MODE DE TRANSPORT AU QUOTIDIEN.


Ayant comme thème « Le plaisir avant le travail », l'Opération vélo-boulot bat son plein pendant la semaine de la Féria du Vélo de Montréal, plus précisément jusqu'à ce vendredi 30 mai.

Au cours de la première année de cette campagne il y a huit ans, 50 entreprises se sont engagées en faveur du vélo-boulot. Maintenant, on compte près de 1 200 entreprises qui encouragent concrètement le vélo-boulot

auprès de leurs employés. Un succès qui repose sur des actions concrètes et durables en faveur du transport actif, écologique et santé.

Selon Suzanne Lareau, présidente-directrice générale de Vélo Québec, depuis plus de 40 ans, on cherche à changer les habitudes de déplacement des Québécois. « On le sait. C'est notre façon de nous déplacer qui hypothèque le plus notre bilan environnemental et notre santé. Vélo Québec agit

donc en proposant des solutions concrètes qui contribuent à changer les habitudes (...) ».

Madame Lareau affirme qu'il existe actuellement un vent de changement puisque de plus en plus de cyclistes circuler dans les rues matin et soir les jours de semaine. « Et les entreprises, que nous devons convaincre à adhérer au vélo-boulot il y a quelques années à peine, sont maintenant celles qui nous contactent en premier pour nous demander conseil. Voilà qui traduit bien le virage transport que les Québécois sont en train d'amorcer ». 

### Lettre ouverte :


## Le « Palmarès du décrochage » : parlons plutôt de solutions

### (Suite de la page 3)

Le gouvernement doit prendre acte de cette réalité en s'appuyant sur des pratiques alternatives de lutte au décrochage, telles que celles déployées dans les organismes communautaires de lutte au décrochage. Ces organismes rejoignent notamment des populations aux prises avec de grandes difficultés socio-économique et, plus largement, des jeunes apprenant de manière différente. Ils privilégient des approches individualisées favorisant les compétences sociales, un soutien psychosocial, la responsabilisation du jeune et l'implication de sa famille. Ils considèrent les jeunes dans l'ensemble du contexte social qui les façonne. Ce faisant, ils leur donnent un pouvoir sur leur

vie autant qu'une chance de se qualifier pour le marché du travail.

Ces approches innovantes et souples sont reconnues mais les organismes souffrent du manque de financement. Lorsqu'il investit en lutte au décrochage en ciblant des écoles défavorisées le gouvernement gagnerait à définir des programmes qui facilitent l'association du réseau de l'éducation et de la santé et des services sociaux aux

actions des organismes communautaires en lutte au décrochage scolaire. De nombreuses ressources communautaires en lutte au décrochage n'ont toujours pas de financement pour consolider et développer leur mission. Le ROQCLD invite le gouvernement à investir davantage pour consolider ces organismes dont les actions sont reconnues depuis plusieurs années par les instances publiques, en terme de rattachement comme de prévention. 

### Offre alléchante et efficace !

Vous désirez publier une offre d'emploi ou une annonce ?

**PENSEZ AU TOUR D'Y VOIR**



Téléphone (819) 375 – 0484  
Télécopieur (819) 371 – 3827



Courriel : [tdv@tdv.gc.ca](mailto:tdv@tdv.gc.ca) ou  
[lise.cormier@tdv.gc.ca](mailto:lise.cormier@tdv.gc.ca)